

SANTÉ

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Personnel

CNG Centre national de gestion

Arrêté du 18 décembre 2019 portant inscription au titre de l'année 2020 au tableau d'avancement à la hors classe des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

NOR : SSAN1930837A

La directrice générale,

Vu le code de l'action sociale et des familles ;

Vu le code de la santé publique, notamment l'article L.6141-1 ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2007-1930 du 26 décembre 2007 modifié portant statut particulier du corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2007-939 du 26 décembre 2007 modifié relatif au classement indiciaire applicable au corps des directeurs des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté interministériel du 26 décembre 2007 modifié relatif à l'échelonnement indiciaire applicable au corps des directeurs des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'avis émis par la commission administrative paritaire nationale compétente à l'égard des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, en sa séance du 18 décembre 2019,

Arrête :

Article 1^{er}

Les directeurs des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de classe normale ci-après sont inscrits au titre de l'année 2020 au tableau d'avancement à la hors-classe de ce corps :

Sont nommés au 1^{er} janvier 2020 :

1. ANTOINE Mickaël.
2. APFFEL Camille.
3. BALAJAS Corinne.
4. BANCE Amandine.
5. BESSE Juliette.
6. BESSON BRESSER Audrey.
7. BLEUNVEN Léna.
8. BOSCH Charlotte.
9. BOUAT Pierre.
10. BOUGEARD Xavier.
11. BROSSAT Jean-Michel.
12. CABARET Anne.
13. CADOREL Marine.
14. CARDOEN Constance.
15. CHANTEUR Elen.

16. CHEVIGNARD Bruno.
17. CIESLIK Marlène.
18. COME Anne-Lise.
19. COMETA Yolande.
20. DAVID Arnaud.
21. DUBUT Stéphane.
22. EYSSAUTIER Alexia.
23. FAYOLLE Sara.
24. GAGNIER Julien.
25. GOMES BARRADAS Jacqueline.
26. HANOTEAUX Sandrine.
27. HUGENSCHMITT Claire.
28. JORLAND Céline.
29. LADA Thierry.
30. LAKHAL Fouad.
31. LAMARQUE Maria.
32. LAMY Hélène.
33. LEBLOND Lucile.
34. LEBON-MICHY Angélie.
35. LE BRIS Charlotte.
36. MARTIN Carole.
37. MASSOT Marie.
38. MOFRADJ Myriam.
39. PARAIRE Henri.
40. PECHALRIEUX Julie.
41. PETIT Alain.
42. PORTIER Elie.
43. POURNOT Marine.
44. ROMBALDI Marie.
45. SALAUN Christel.
46. SALLES Jean-Gabriel.
47. SLIMI Faouzia.
48. SURGET Ludovic.
49. SUZAC Christophe.
50. TRAMONI Eliabel.
51. TRNAVAC Hélène.
52. URING Delphine.
53. VAIRET Claire.
54. WENDLING Marc.

Sont nommés à une date ultérieure :

55. ANDRE Caroline : 26/08/2020.
56. BEAUVAIS Marion : 11/02/2020.
57. BERTRAND Juliette : 01/02/2020.
58. CORNU Sophie : 14/07/2020.
59. COUDRAY Baptiste : 02/09/2020.
60. DAUBERT Pascal : 01/03/2020.
61. DOVALE Lucia : 01/09/2020.
62. EL MARRADI Noura : 01/09/2020.
63. HERMANT Jean-Roger : 01/09/2020.

- 64. LABRUNIE Hélène: 03/07/2020.
- 65. LEGER Christophe: 09/01/2020.
- 66. MONARD David: 01/03/2020.
- 67. PERRIN Jeanne : 01/09/2020.
- 68. POINTET Christine: 18/03/2020.
- 69. WOSZTO Valérie: 01/09/2020.

Article 2

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, soit d'un recours gracieux auprès de l'administration auteur de la décision, soit d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 18 décembre 2019.

*La directrice générale
du Centre national de gestion,*
EVE PARIER